

Épreuves	Horaires	Hauteur	Perche	Long	Triple S.	Poids	Javelot	Disque	Marteau
		10h30	Confirmation des engagés et des jurys						
	10h45	Réunion de jury							
200m Haies MF MG	11h30	MF		BF	MG	BG			BF - MF
50m BF	11h50		BF - MF				BF	MG	
50m BG	12h00								
50m MF	12h10								
50m MG	12h20	PODIUMS							
Finale 50m	12h45				MF				
	13h00			BG		BF			
50m Haies (0.65) BF	13h15	MG					MF	BG	
50m Haies (0.76) BG	13h30								
80m Haies (0.76) MF	13h45	PODIUMS							
100m Haies (0.84) MG	14h00				BF				BG - MG
Finale 50m haies	14h20			MG		MF			
100m BF	14h45	BG	BG - MG				MG	BF	
100m BG	15h00	PODIUMS							
100m MF	15h15								
100m MG	15h30				BG				
2000m et 3000m MF - MG	15h45	PODIUMS							
2000m marche BF - BG	16h00	BF		MF		MG	BG		
3000m marche MF - MG	16h20							MF	
1000m BF - BG	16h50								
1000m MF - MG	17h05	PODIUMS							
Relais 4x60 BF - BG	16h35								
Relais 4x60 MF - MG	17h30								
	17h45	PODIUMS							

Règlements de la compétition

Mode de qualification : Sur minima.

Date limite de réalisation des performances : Dimanche 28 Mai - 23h59.

Mise en ligne de la liste des qualifiés : Sur le site le Lundi 29 Mai dans la journée.

Confirmations d'engagement avant le Vendredi 2 Juin – 12h00.

Qualification exceptionnelle : À faire par mail (document disponible dans ce livret) à normandie.crj@gmail.com avant le 29 mai 12h00

Règlement technique :

1. Les montées de barre pour la hauteur et la perche seront validées par le juge arbitre au plus tard 5 jours avant la compétition.
2. Nombre d'essais illimités à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
3. 4 essais sur tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
4. Nombre d'épreuves maximum par athlète : 4 pour les BE et les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses/marche (hors finales) par athlète.
5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Finale du 50 et du 50 m haies : **8** meilleurs temps par catégorie qualifiés en finale. Pointage en chambre d'appel pour confirmer sa participation en finale.
7. Confirmation en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs. Limite de confirmation : 1h00 avant l'épreuve en chambre d'appel.

Ossature de base :

Direction de réunion	Stéphane Lepoittevin
Directeur de compétition	Éric Vastel
Juge arbitre	Pierre Boivin

Jury : Les jurys seront à engager avant le vendredi 2 juin 12h00 sur le site de la Ligue.

Rappel du quota de jury.

3 à 5 athlètes = 1 jury – de 6 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 15 athlètes = 3 jurys – de 16 à 20 athlètes = 4 jurys.

Les hors concours ne seront pas acceptés.

Un triathlon sera extrait à l'issue de la compétition.